

ACTION n°18 :

Analyse des consommations énergétiques des bâtiments communaux

AXE STRATEGIQUE n°3 : Economiser et valoriser nos ressources

Objectif : Lutter contre le gaspillage des ressources énergétiques

Thème n°7 : Favoriser les économies d'énergie

Date de création de la fiche : 01.04.2012 / Date de mise à jour de la fiche : 20.04.2012

CONTEXTE

Dans le cadre du programme « AGIR pour l'Énergie » mis en place dès 2008, la municipalité a effectué un suivi des consommations en énergie et en eau des bâtiments communaux et du camping de la commune.

OBJECTIFS

Bénéficier des services d'un CEP (Conseiller en Énergie Partagé) mis à la disposition de la commune par la Provence Verte pour suivre les consommations en énergie et en eau de la commune, proposer des solutions d'optimisation et participer à la sélection des solutions permettant de réduire les consommations.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le CEP assiste la commune dans le suivi des consommations en eau et en énergie, propose des solutions d'optimisation et participe, si nécessaire, à la recherche d'entreprise pour effectuer des opérations de maintenance ou des travaux sur les bâtiments et points de comptage à fort impact.

BUDGET /ESTIMATION

990 € par an correspondant au coût du CEP, facturé par le syndicat mixte de la Provence Verte à la commune de Correns 1,20 € par an et par habitant

ACTION PROPOSEE PAR :

Les habitants (forum, ateliers) Les services Autres (à spécifier)

PILOTE DE L'ACTION:

Référent technique : Correns 21 / Alexandre VEYRADIER (Conseiller en Énergie Partagé à la Provence Verte)

Référent politique : Commune de Correns, Simon CHIARISOLI (Conseiller Municipal)

PARTENAIRES FINANCIERS

Commune : 100%

PARTENAIRES TECHNIQUES

ETAT D'AVANCEMENT

En projet

En cours de réalisation

Terminée

PLANNING PREVISIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

- début 2010 : recrutement de notre premier CEP
- début 2011 : remplacement d'un nouveau CEP, en remplacement du 1^{er}

DELAI DE REALISATION DE L'ACTION : (de 1 à 3)

- court terme (- 6mois) (4)
- moyen terme (-1 an) (3)
- long terme (+ d'1 an) (2)

CONTRIBUTION AUX FINALITES DU DD (facultatif)

- Changement climatique et atmosphère
- Ressources et Biodiversité
- Accès de tous aux besoins essentiels
- Cohésion sociale et solidarités
- Production et de consommation responsables

PRIORITE : NOTE GLOBALE DE L'ACTION : (de1 à 3)

- 1 (priorité moindre)
- 2 (priorité moyenne)
- 3 (priorité forte)

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur 1 : indicateur de réalisation de l'action (suivi)

Rédaction d'un rapport annuel de suivi des consommations en eau et en énergie sur les bâtiments communaux et le camping

Indicateur 2 : indicateur de résultat de l'action

Réduction des consommations en énergie et en eau

COMMENTAIRES